Actualités des centres socioculturels de Cachan

N°3 14/01/2026

Les Actus à la une

L'édito du Président

Chères adhérentes, chers adhérents,

À l'aube de cette nouvelle année, l'ensemble de l'équipe de l'AGAESCC se joint à moi pour vous adresser ses vœux les plus sincères de santé, de réussite et d'épanouissement, tant sur le plan personnel que professionnel.
L'année écoulée était une année importante pour notre association qui a finalisé la réorganisation lancée en décembre 2023 avec le recrutement d'un nouveau directeur général pour donner plus de synergie et de transversalité dans le pilotage des 3 centres. La stabilité du bureau de l'association dont les membres ont été reconduits à l'Assemblée générale de juin dernier, l'engagement intense de l'ensemble de l'équipe de direction et des équipes d'animation des 3 centres

nous permettent d'engager sereinement l'avenir de l'association, avec le soutien constant de nos partenaires, et dans le cadre de la convention d'objectifs qui nous lie à la ville de Cachan.

L'année 2026 revêt une importance toute particulière pour notre association, puisqu'elle marque le **renouvellement des projets sociaux de nos trois centres**. Un projet social ne se conçoit que construit par vous, avec vous, au service des besoins d'un territoire et de ses habitants. Tout au long de cette année, vous verrez les équipes d'animation, le camping-car de l'AGAESCC, et vous aurez l'occasion dans les différents évènements que nous organisons, de la galette au banquet citoyen en passant par les fêtes de la ville, d'entendre parler de ces projets sociaux qui guident l'action des 3 centres.

Nous vous remercions chaleureusement pour votre implication et votre confiance renouvelée. C'est collectivement que nous continuerons à bâtir une association forte, engagée et résolument tournée vers l'avenir.

Très belle et heureuse année 2026 à toutes et à tous.

|

Nicolas ANOTO

Président de l'AGAESCC

Les centres socioculturels de Cachan vous souhaitent une bonne année 2026



MAISON COUSTÉ

CSC Lamartin

Centre Socio-Culturel La Plaine

Le renouvellement des projets sociaux
Mode d'emploi



Le projet social est une feuille de route qui guide l'action du centre social et lui permet :
• d'interroger l'environnement social, économique et institutionnel et de repérer les évolutions du territoire ;
• d'engager un bilan et une évaluation partagés (des missions, des services, activités et projets conduits) avec l'ensemble des acteur·rices du centre (salarié·es, administrateur·rices, bénévoles, habitant·es, partenaires) ;
• de définir les priorités du centre pour les années à venir et de mettre en place un plan d'action. L'élaboration du projet social est un moment précieux de mobilisation et d'innovation, essentiel dans la vie d'un centre social.
Elle permet d'impulser une démarche de réflexions et d'actions ayant pour but de mobiliser, faire participer des acteurs de cultures et de missions différentes dans un projet collectif. Son processus d'élaboration se structure autour de plusieurs grandes étapes

1. Phase de diagnostic partagé

Cette première étape vise à dresser un état des lieux du territoire et du fonctionnement du centre social.
Elle repose sur :

- l'analyse des données sociales, démographiques et territoriales ;
- l'évaluation du projet social précédent (actions menées, résultats, limites) ;
- la consultation des habitants, adhérents, bénévoles, salariés et partenaires institutionnels.

Ce diagnostic permet d'identifier les besoins, les attentes et les enjeux prioritaires.

2. Définition des orientations stratégiques

À partir du diagnostic, les grandes orientations du futur projet social sont définies collectivement.
Cette phase permet :

- de fixer les priorités d'intervention ;

- de réaffirmer les valeurs et les objectifs du centre social ;
- d'assurer la cohérence avec les politiques publiques locales et les attentes des financeurs.

3. Co-construction du plan d'actions

Les orientations stratégiques sont ensuite traduites en actions concrètes.
Cette étape comprend :

- la définition des axes de travail ;
- l'élaboration des actions (objectifs, publics, moyens, partenariats) ;
- la planification et l'organisation opérationnelle.

La participation des habitants et des équipes est essentielle pour garantir la pertinence et l'appropriation du projet.

AGENDA

Les plannings des centres 1er trimestre 2026

CSC Lamartine

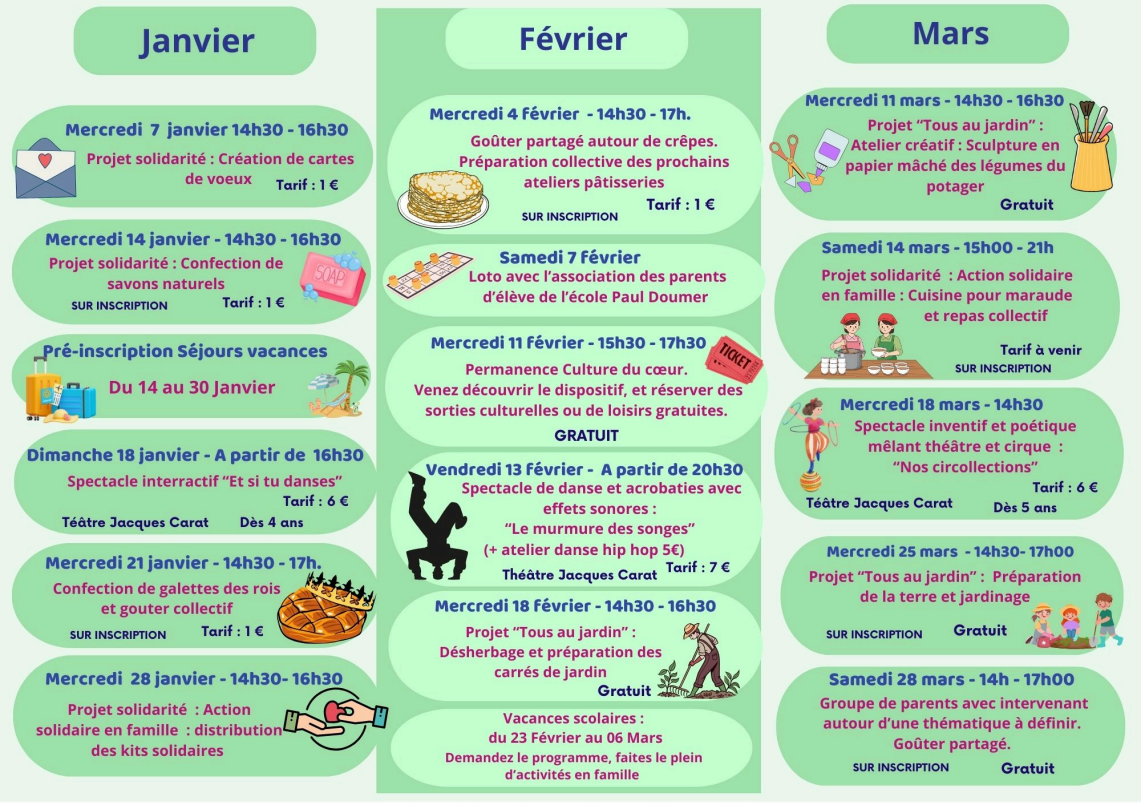

CSC Maison Cousté



CSC La Plaine



Portrait : La référente famille du CSC LAMARTINE

Promeneuse du Net Parentalité 94



Jennifer Soler

Coordinatrice et référente famille

lamartine.famille@agaescc.fr

Jennifer Soler Pdn Parentalité

Jennifer Soler

@jennifer_pdnparentalite94

06 12 59 36 30

Notre cœur de métier, c'est notamment le soutien à la parentalité mais on agit aussi avec d'autres groupes d'habitants. Pour moi, c'est vraiment dans cette diversité de situations qu'il y a de l'intérêt ! Au sein du centre on a une autonomie car on part des idées des habitants,
on fabrique à partir de leurs envies et des possibles. La spontanéité a une place importante tout comme la proximité au quotidien avec les habitants.
Au sein du poste de référent famille, je suis à 80 % dans des actions de soutien à la parentalité, que ce soit des actions impliquant parents et enfants mais aussi avec les plus petits. Il y a une réelle mixité dans les publics que l'on reçoit : des parents en congés parental, d'autres ayant des difficultés et ayant été orientés par des partenaires sociaux.
On propose des moments de jeu, des activités dont le but est pour les parents de leur permettre de passer du temps avec leurs enfants. Mais le terme « famille » ne doit pas être réduit à une personne avec des enfants.
Ce sont les personnes les plus présentes mais nous accueillons aussi des personnes sans enfants, que ce soit des personnes isolées ou des personnes âgées par exemple.
Notre rôle est d'être en écoute, en soutien pour rendre les publics les plus autonomes possibles. Pour nous, le travail est bien fait lorsque ce sont les habitants qui s'apportent des réponses entre eux ! Je suis là au quotidien avec les familles. S'il y a un atelier peinture, je fais avec, un atelier d'écriture, je fais avec. Ces moments permettent à la fois de la sociabilisation, la rencontre avec des pairs qu'ils vont revoir au sein du quartier par exemple. Nous sommes présents à côté pour écouter…

Comment adhérer à l'AGAESCC ?

Adhérer à l'AGAESCC

Pour adhérer, il suffit de vous rendre dans l'un des **trois centres socioculturels** :

- CSC La Plaine
- CSC Lamartine
- CSC Maison Cousté

L'adhésion est annuelle et est valable du 1er septembre 2025 au 31 août 2026.
Adhésion individuelle : 10 €
Adhésion familiale : 20 €
L'adhésion à l'AGAESCC est valable dans les 3 centres socioculturels
Elle offre la possibilité :
- de participer à des activités et de bénéficier de services au sein des centres.
- d'être assuré.e lors de toutes les activités.
- de participer à l'assemblée générale de l'AGAESCC.

L'adhésion, au-delà de l'aspect financier, est un signe symbolique d'approbation des valeurs portées par les centres socioculturels. C'est un acte citoyen et de soutien à l'action des centres.





Contacts et Informations

www.agaescc.fr

Maison Cousté	01 45 46 67 15
CSC Lamartine	01 49 69 61 10
CSC La Plaine	01 49 69 60 10

agaescc_cachan	Csc la Plaine
csc_lamartine	Csc Lamartine
maison_couste	Csc Maison Cousté
csc_laplaine	kap-cachan

Maison Cousté	19 rue Cousté
CSC Lamartine	4 square Lamartine
CSC La Plaine	1 allée Pierre de montreuil

AGAESCC

2, Rue François Delage, 94230,
Cachan

directiongenerale@agaescc.fr
secretariatgeneral.asso@agaescc.fr

Privacy
Print
Contact us
Se désinscrire



AGAESCC
2, Rue François Delage, 94230, Cachan

Vous l'avez reçu car vous êtes inscrit à notre newsletter.

Se désinscrire